

PLOUZANÉ

Magazine *journal d'information municipale - Décembre 2006 - n°85*

- ★ LA FONTAINE ET LA CHAPELLE DE LA TRINITÉ
- ★ CMJ : C'EST PARTI POUR UN NOUVEAU MANDAT
- ★ ANIMATIONS CULTURELLES DE NOVEMBRE
- ★ LA MAGIE DE NOËL
- ★ LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- ★ INAUGURATION DU PRACOM





Le mot du Maire

La Communauté Urbaine n'existe et ne peut bien fonctionner que par la volonté politique des huit communes qui la composent, de partager un certain nombre de compétences d'intérêt communautaire et l'exigence d'une juste répartition de l'investissement commun sur le territoire communautaire.

Ainsi, en temps que vice-président de Brest Métropole Océane, j'ai en charge les grands équipements d'agglomération. Dans ce domaine plusieurs grands projets sont à l'étude. Parmi ceux-ci la construction d'une grande salle de spectacles sportifs de 5000 places, soutenue par la Région jusqu'à hauteur de 5 millions d'euros, a été approuvée par un récent conseil de communauté urbaine.

Le conseil m'a par ailleurs chargé de présider le comité de pilotage qui aura pour mission d'arrêter le programme de ce futur équipement et de proposer un lieu d'implantation. Plusieurs futurs grands équipements, dont l'hinterland de fréquentation s'étend jusqu'aux confins du département, devant prioritairement s'implanter à l'Est de l'agglomération au niveau du Froutven, comme un grand stade de Football et un Zénith, le président de B.M.O. a fort justement fait remarquer que par souci d'équilibre dans la répartition territoriale des équipements, la salle omnisport s'implanterait à l'Ouest de la communauté urbaine.

Cependant il faut signaler que les élus Brestoïses majoritaires qui ont fait un forcing énorme pour que cet équipement devienne de compétence communautaire, ont parallèlement et de façon contradictoire fait lancer une étude d'implantation de cette futu-

re salle sur le seul territoire de la ville de Brest, le site du Polygone, à côté de Carrefour, apparaissant même retenu dans le compte-rendu d'activités de B.M.O. de 2005 !!

Pour donner plus de cohérence à cette démarche, j'ai fait lancer par l'atelier d'études urbaines de B.M.O. une étude complémentaire qui permette d'analyser les meilleurs sites d'implantation sur le seul périmètre compétent : celui de la communauté urbaine. J'ai d'ailleurs proposé que soit étudié le site de Kerarbeclec à l'entrée de Plouzané qui offre près d'une dizaine d'hectares juste à l'Ouest du rond point de Kerzenniel.

Sans vouloir préjuger du choix du comité de pilotage, l'étude mettra en lumière les avantages et les inconvénients respectifs des sites du Polygone et de Kerarbeclec

Mais au moins un site Plouzanéen aura été mis à l'étude avec les nombreux atouts qu'il offre au regard du cahier des charges : une superficie importante présentant une grande capacité pour les parkings, des terrains déjà propriété de B.M.O., une position emblématique pour marquer l'entrée du Technopôle et la porte Ouest de l'agglomération, point de départ du futur transport en commun en site propre, les parkings trouvant ici une double utilisation.

Un tel choix serait certainement de nature à réconcilier les Plouzanéens avec leur communauté urbaine et à lever toute ambiguïté sur la volonté des Brestoïses à associer les autres communes de B.M.O. aux projets d'investissement financés en commun.

Yves PAGÈS

SOMMAIRE

Page 2 : **EDITORIAL**
Sommaire

Médiathèque : chantier en cours

Page 3 : **PATRIMOINE**

La Fontaine et la chapelle de la Trinité
Rencontre avec le Père Calès, prêtre orthodoxe

Pages 4 : **VIE ASSOCIATIVE**

CMJ : c'est parti pour un nouveau mandat
Tournoi de Rugby Kala Goanv

Pages 5 : **ANIMATIONS CULTURELLES**

Programme de Novembre

Pages 6 et 7 : **LA MAGIE DE NOËL**

Page 8 et 9 : **URBANISME**

Le service public d'assainissement
non collectif

Page 10 : **LA VILLE BOUGE**

Inauguration de PRACOM
Légion d'honneur à Claude BERROU
inauguration de la place Alain GLAVIEUX

Page 11 : **EXPRESSIONS LIBRES**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME**

MÉDIATHÈQUE : CHANTIER EN COURS

Comme prévu, les travaux d'extension du centre culturel vont se terminer au début de l'année 2007 permettant ainsi l'ouverture de la nouvelle activité multimédia de la bibliothèque qui deviendra alors une médiathèque.

Ce nouveau service qui sera opérationnel début mars occupera l'étage de l'extension du bâtiment dans un environnement clair et moderne.

La salle du rez de chaussée qui sera dédiée à des expositions ou à l'école de musique pour des besoins ponctuels présente également un volume intéressant et une

paroi totalement vitrée côté sud ouest. Un muret de soutènement en pierre, réalisé par les services de Brest Métropole Océane, viendra parfaire l'aménagement extérieur côté bureau de poste début 2007.

Il ne vous reste plus qu'à vous armer d'un peu de patience avant de profiter au maximum de ce nouveau service proposé par la municipalité.

Directeur de la publication : Yves PAGES
Équipe rédactionnelle :
Y. Dubuit, M.T. Renault, C. Blondel
D. Le Ster, D. Salaun, M.E. Bigot, D. Hascoët
A. Fortin
Création, réalisation, impression :
CERID - 31, rue F. CHOPIN - BREST



LA FONTAINE ET LA CHAPELLE DE LA TRINITÉ



Il y a un siècle, dans les années 1900, la Trinité n'était qu'un très modeste hameau sur la route de Brest au Conquet. Imaginons: au nord de la route, la toute nouvelle école, construite dans le style des écoles de la troisième république, première école publique de la commune installée loin du bourg dominé par les écoles religieuses; en face, au sud de la route, la chapelle de la Trinité et son calvaire; le long de la route quelques rares commerces et débits de boissons. A proximité se trouve également l'arrêt du tramway qui relie une vingtaine de fois par jour Brest au Conquet. En 1903 il a remplacé l'Hirondelle, l'antique service de diligence qui jusqu'alors desservait le même parcours. De part et d'autre de la route, au delà de ces quelques commerces, de petites fermes. En contre-bas de la chapelle, la fontaine et surtout son lavoir constitue pour les femmes un lieu de rencontre et de discussion où s'échangent les nouvelles du quartier.

A côté de la fontaine, une stèle gallo-romaine à pans coupés atteste de la présence de l'homme autour de ce point d'eau depuis la plus haute antiquité. La fontaine elle-même est constituée d'un fronton à trois arches surmontant un lavoir. De chacune de ces arches, une source s'écoule dans un unique bassin, reprenant la symbolique chrétienne de la Trinité: le Père, le Fils et l'Esprit.

Quelques dizaines de mètres plus haut, la chapelle a repris ce nom de Trinité, avant de le transmettre au village qui s'est progressivement étoffé autour d'elle. Si une fenêtre du côté sud pourrait dater du XIV^{ème}, l'édifice en lui-même remonte plutôt au début du XVI^{ème} siècle. Mais de cette époque il ne reste aujourd'hui plus grand chose, la chapelle ayant été restaurée au XIX^{ème}, puis partiellement détruite par les bombardements de la libération, en 1944, avant d'être à nouveau restaurée après guerre.

Bâtie sur un plan rectangulaire, la chapelle est d'un grand dépouillement. Avant guerre, cette chapelle comptait quelques belles statues, dont un groupe en bois représentant la Sainte Trinité et surtout un remarquable Christ en croix datant probablement du XII^{ème} siècle. Aujourd'hui, le sol est en ciment, les murs peints en blanc. L'autel est très sobre, le choeur n'est orné que d'une statue de la vierge à l'enfant doré. Seul le porche d'entrée gothique présentant accolades et fleurons est d'époque. Le clocher date de 1876 et présente la particularité d'être l'un des derniers dont le mécanisme des cloches n'est pas électrifié mais actionné, à la force des bras, par deux grosses cordes.

Si elle accueille chaque samedi soir une messe catholique, cette chapelle est également utilisée, depuis quelques années, par une petite communauté orthodoxe, qui y célèbre sa liturgie tous les dimanches.

C'est ainsi que cette chapelle, héritière d'une histoire locale très ancienne s'ouvre aujourd'hui sur le monde à l'image de la Trinité profondément transformée depuis trente ans par l'implantation du technopole et par l'arrivée de nouveaux habitants venus d'horizons divers.



RENCONTRE AVEC LE PÈRE PHILIPPE CALÈS, PRÊTRE ORTHODOXE

Prêtre orthodoxe, le père Philippe Calès vit à Plouzané avec sa famille depuis 2003. Il y anime une petite communauté orthodoxe qui se réunit toutes les semaines à la chapelle de la Trinité. Plouzané Magazine est allé à sa rencontre.

Plouzané Magazine : Père, pouvez-vous nous expliquer comment votre paroisse orthodoxe s'est installée à Plouzané ?

Philippe Calès : Tout simplement : arrivé à Brest en février 2003 pour raisons professionnelles (la grande majorité des prêtres orthodoxes en France exerce une activité professionnelle) j'ai du trouver un lieu pour célébrer. Je me suis alors tourné vers la paroisse catholique la plus proche de mon domicile, Plouzané, et le père Marcel Abjean m'a proposé l'église de la Trinité pour nos célébrations dans le respect de l'appartenance de ce lieu à la communauté catholique. La première Liturgie a été célébrée le 22 mars 2003 et elle est célébrée, depuis, au moins chaque dimanche.

PM : Pouvez vous nous en dire un peu plus à propos de votre paroisse et de la communauté orthodoxe ?

PC : Il faut savoir que le monde orthodoxe est structuré en patriarcats, situés généralement en Europe de l'Est. Notre paroisse, la « Sainte et Vivifiante Croix », est rattachée au patriarcat de Roumanie. Elle est d'abord au service des orthodoxes, lesquels sont principalement étrangers ou d'origine étrangère. Elle est constituée à 80 % de fidèles de nationalité roumaine mais également de russes, bulgares, grecs et syriens, occasionnellement d'ukrainiens et géorgiens et bien sûr de quelques français. La paroisse rassemble surtout des orthodoxes de la Communauté Urbaine mais également quelques personnes du sud Finistère et des Côtes d'Armor.

PM : Et quelles sont vos activités ?

PC : L'activité principale de la paroisse est de rassembler les fidèles autour de l'Eucharistie car c'est elle qui constitue la communauté paroissiale, ce qui s'exprime par la célébration de la liturgie (messe) dominicale et des autres sacrements lesquels sont identiques à ceux de l'Église catholique-romaine.

La Liturgie dominicale rassemble en moyenne une vingtaine de fidèles, davantage pour la fête de Noël et surtout pour la fête de Pâques (une centaine) très célébrée dans le monde orthodoxe.

Mais nous essayons d'être attentifs à ce qu'on appelle "la liturgie après la liturgie" ou encore "le sacrement du frère" à travers diverses activités: l'aumônerie de la maison d'arrêt où je me rends chaque lundi pour y rencontrer les orthodoxes; l'Association Orthodoxe Fraternité-Franco-Roumaine qui soutient depuis 7 ans un lieu d'accueil pour les orphelins et les enfants de la rue en Roumanie; la Fraternité Orthodoxe Saint-Martin-le-Miséricordieux, caritative; la Fraternité Orthodoxe Sainte-Anne, plus culturelle. Des fidèles ont également fondé l'association Doïna Finistère-Roumanie qui rassemble roumains et français roumanophiles autour de la culture roumaine.

PM : Comment se passe la cohabitation avec l'Église catholique ?

PC : Elle se passe bien, nous avons bénéficié d'un accueil fraternel de la part du diocèse catholique. Il faut dire que l'Église orthodoxe n'est pas prosélyte... Elle n'est pas en concurrence avec l'Église catholique-romaine.

Lorsque je suis arrivé en Finistère, je suis allé à Quimper me présenter à l'évêque catholique, Mgr Clément Guillon, qui m'a chaleureusement accueilli.

A l'initiative du père Maurice Euzen une rencontre inter-confessionnelle a eu lieu dans l'église de la Trinité afin que je présente l'Église orthodoxe en général et notre paroisse en particulier. Depuis je suis régulièrement invité dans des paroisses ou établissements catholiques pour témoigner de ce qu'est l'Orthodoxie.



CMJ : c'est parti pour un nouveau mandat !



C'est sous un beau soleil que le samedi 14 octobre dernier les jeunes Plouzanéens étaient appelés à élire leurs nouveaux conseillers municipaux jeunes. 39 candidats, âgés de

11 à 16 ans, s'étaient fait connaître pour 33 postes à pourvoir. Les trois bureaux de vote, situés en mairie et dans les centres sociaux de Kérallan et du bourg, étaient tenus tout au long de la journée par les élus adultes et les jeunes candidats. L'organisation du bureau n'avait rien à envier à celle d'une élection adulte : les jeunes électeurs, une fois leur identité contrôlée, prenaient un bulletin et se rendaient dans l'isoloir pour cocher au maximum 33 noms avant de déposer leur enveloppe dans l'urne au son d'un solennel « a voté ! ».

Un partenariat avec les collègues de la commune (St Michel, Kroas-Saliou et Kérallan) permet à David Salaun, Coordinateur Jeunesse, d'intervenir dans les classes. Ces passages dans les collèges permettent d'expliquer le fonctionnement du CMJ et d'aborder quelques projets réalisés par le mandat 2004 - 2006 comme une action de solidarité avec la Banque Alimentaire de Brest, la fête des jeux bretons ou encore les animations cinéma pendant les vacances scolaires et le voyage de fin de mandat à Bruxelles pour visiter le Parlement Européen.

A 16h, l'heure du dépouillement avait sonné et c'est parfois avec angoisse que les jeunes candidats observaient les scrutateurs comptabiliser les suffrages. Au terme de cet exercice, ce sont 34 jeunes conseillers qui étaient proclamés élus, une égalité ayant été constatée pour le dernier poste à pourvoir.

Le 4 novembre, le nouveau conseil était officiellement installé lors d'une séance plénière en présence du maire et de plusieurs de ses adjoints. Le temps pour chacun de se présenter, et déjà il fallait songer aux prochaines échéances : dès le 11 Novembre, les jeunes participaient nombreux aux cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918.

Le 18 novembre, le CMJ se réunissait une nouvelle fois pour former ses commissions. Comme lors du dernier mandat, elles seront au nombre de trois : Solidarité Europe, Sport Environnement et Culture Animation. Et les projets ne manquent pas : à très court terme, le CMJ participera à l'organisation du Téléthon, puis viendront les vacances de Noël et les séances de ciné-Juniors à programmer.

Mais d'autres projets ont été évoqués par les jeunes conseillers : reprise de la réflexion engagée lors du mandat précédent autour de la construction d'un kiosque, organisation d'une journée de prévention routière, publication d'un journal, mise à jour des pages internet du CMJ, organisation de festivités marquant déjà le vingtième anniversaire du CMJ. Tous ces projets n'aboutiront peut être pas, mais l'étude de faisabilité et le choix entre plusieurs projets trop lourds à mener de front font également partie de l'apprentissage de la démocratie !

TOURNOI DE RUGBY KALA GOANV

(Kala-goanv : calendes d'hiver, début de l'hiver fixé par les anciens Celtes au 1er novembre.)

« Petit, Passe la balle à ton voisin ! »
« Offer the ball to your friend ! »

Le dimanche 29 octobre s'est déroulée la deuxième édition du challenge Kala Goanv au terrain de Keramazé, en présence de la délégation anglaise de Minehead : 43 jeunes joueurs encadrés par 20 adultes, les jeunes joueurs étaient hébergés dans les familles des joueurs de Plouzané. L'échange avec Minehead dure depuis bientôt 25 ans.

Une fois de plus, l'ensemble du PAC rugby a fait valoir son savoir-faire en matière d'organisation et tous les bénévoles orchestrés par José Pardo, responsable de l'école de rugby et organisateur du tournoi, étaient sur le pied de guerre de bon matin le dimanche 29 octobre pour les derniers préparatifs.

Ce grand tournoi des écoles de rugby rassemblait de nombreux clubs de toute la Bretagne : Brest UC, le RC Vannes, le Haut-Léon, Pordic, Riantec, le RC Quimper, Saint-Renan sans oublier bien sur **le club anglais de MINEHAD et le PLOUZANE AC RUGBY**.

Toutes les catégories des moins de 7, 9, 11, 13, 15 ans, près de 500 jeunes joueurs se sont disputés **la balle ovale** dans un esprit de fair-play et néanmoins combatif.

Les matches étaient dirigés ou arbitrés aussi bien par les entraîneurs anglais que par les éducateurs français. Les jeunes joueurs ont éprouvé un grand plaisir de jouer ensemble tout en respectant leur adversaire, utilisant parfois la langue de Shakespeare.

Le PAC RUGBY a remporté le trophée Kala-Goanv tandis que Cornouaille prend la deuxième place devant Minehead. Le trophée sera remis en jeu l'an prochain. Quelques accolades et des promesses de se revoir l'an prochain en Angleterre furent échangées au moment du départ des amis anglais.



Liste des élus :

Gérald AUDIARD, Benjamin BATANY, Justine BEAUCARNE, Floriane BROUSTAL, Mathilde CRENN, Charlotte CRENN, Thomas CROGUENNO, Alexandre DIDAILLER, Quentin DIRER, Marie DUVAL, Yvonne GOHN, Lucie GUEGUEN, Marjorie GUENEUGUES, Thibaut GUERIN, Coraline INGRAND, Cécile JEZEQUEL, Savinien KERMORGANT, Fanny LAZURE, Vincent LE BAIL, Romain LE BIHAN, Angèle LE PAGE, Marie LE PIHIF, Arnaud LE REUN, Alizée LE SIOU, Ronan MAQUET, Terry MEAR, Bastien NICOL, Thomas NICOL, Benjamin PELLUCHON, Corentin RIOU, Corentin SANCHEZ, Ludovic THEPAUT, Maëva TRICHET, Nicolas VYERS.

ANIMATIONS CULTURELLES

Une belle affiche culturelle pour Plouzané en Novembre !



Les Tréteaux chantants des Aînés ont la cote à Plouzané !!!

Près de 600 spectateurs ont envahi la salle de Trémaïdic le jeudi 9 novembre dernier pour soutenir les candidats. Un grand merci à nos chanteurs Plouzanéens qui ont offert une prestation de grande qualité. Sans eux, que deviendrait notre « Star – Ac Plouzanéenne » ?

Les 12 candidats Plouzanéens :

Michel CANN, Yves VAILLANT, Jo LAREUR, Raymond KERVELLA, Anne-Marie BERNICOT, Solange CORRE, Yvonne LEON, Paulette TASSEL, Jeanette LANDURE, Jeanine HUCHE, Yvonne GENTIL, Marie-France OGOR, Olivier DISARBOIS



C'est Michel CANN qui a été sélectionné par le jury avec « La Chanson de l'Europe ». Il représentera Plouzané à Penfeld le lundi 4 décembre.

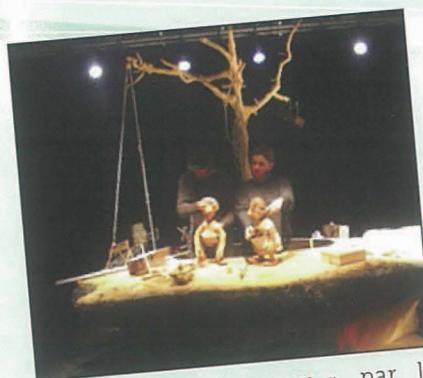


L'ensemble « Entre Sable et Ciel » a proposé dimanche 12 novembre dans la salle de Spectacle de l'Amicale Laïque un superbe concert de musique classique qui a enchanté les spectateurs.

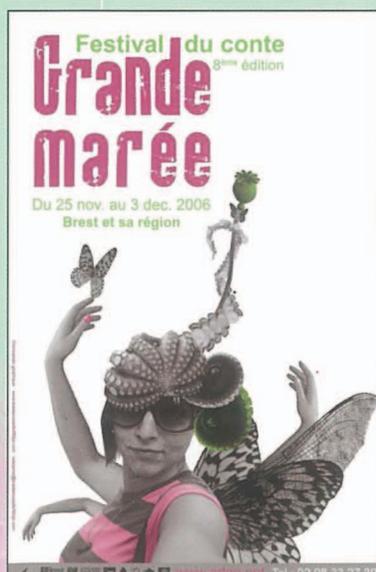
Quarante musiciens sous la direction de Joël Doussard, directeur de l'Ecole nationale de Musique de BMO, accompagné par Didier Helleux, soliste, ont interprété « Lieutenant Kijé » de Sergueï Prokofiev, « Pelléas et Mélisandre » de Gabriel Fauré et « Le Tricorne » de Manuel de Falla.

LES CONTES FONT REVER GRANDS ET PETITS ...

Pour clôturer ce mois de novembre, 521 spectateurs ont pris part à l'une des 4 séances présentées dans le Festival Grande Marée : 296 scolaires ont pris part aux deux séances de « Faim de Loup » contées par Pierre Deschamps, 94 enfants et leurs parents ont assisté à « Jean des Pois Vert » et 131 spectateurs se sont régalés devant « La Légende de la Ville d'Is » de Loïg Pujol.



« Il faut tuer sammy » par la Compagnie Tro-Heol. : captivantes marionnettes pour le jeune public. Près de 125 parents et enfants ont été fascinés par la magie du spectacle qui transmettaient un message sur l'environnement ...



LA MAGIE DE NOËL

Idées Cadeaux de la Bibliothèque Municipale

Adulte

Roman

- *La Boucherie des amants* de Gaetano Bolàn (aux éditions Dragonne).
Une boucherie qui s'anime mystérieusement à minuit, un petit garçon aux « yeux de nuit », la condamnation des régimes totalitaires, difficile de résumer ce roman. Un texte rare, véritable hymne à l'amour et à la liberté.

Bande dessinée

- *Le Retour à la terre* (4 tomes) de Manu Larzenet (aux éditions Dargaud)
C'est la vie de Manu Larssinet qui part s'installer avec Mariette aux Ravenelles, c'est-à-dire en pleine campagne perdue. Des bandes dessinées terriblement drôles !

Documentaire

- *Le Nouveau magasin d'écriture* de Hubert Haddad (aux éditions Zulma)
Fous de littérature, vagabonds des mots et pirates de la langue, cette œuvre singulière est pour vous !

Jeunesse

Roman

- *Une Vie ailleurs* de Gabrielle Zevin (aux éditions Albin Michel jeunesse)
Après un accident, Liz décède et se retrouve sur Ailleurs, un monde où les défunts refont leur vie à l'envers... Un roman très beau sur la vie après la mort. A partir de 13 ans.

Album

- *La Grosse faim de P'tit Bonhomme* de Pierre Delye (aux éditions Didier jeunesse)
A son réveil, P'tit Bonhomme a faim mais trouve ses placards vides. Commence alors ses nombreuses aventures. Album à partir de 3 ans.

Bande dessinée

- *Hyper l'hippo* de JD Morvan et Nicolas Nemiri (aux éditions Delcourt jeunesse)
L'animal de compagnie d'Arthur est un peu particulier, c'est un hippopotame. Une belle histoire, portée par un trait doux et des couleurs tendres. Bande dessinée à partir de 5 ans.

Idées Déco de Table par l'association "Temps Libre"

Noël sur Planche

Nécessaire :

- 1 planche de bois de 50 cm x 15 cm
- du papier doré ou autre
- 1/3 de mousse florale (oasis)
- 1 pointe sans tête
- 1 feuille d'aralia
- 1 bougie de Noël
- 5 ornithogales
- 5 roses
- des feuilles et fruits de lierre
- 1 feuille d'aspidistra
- des pointes de sapin
- quelques morceaux de bois blanchi

- Recouvrir la planche de papier doré. Enfoncer la pointe à 7 cm du bord gauche, au milieu.
- Prendre la moitié du morceau d'oasis. L'entourer de cello-frais et l'enfoncer sur la pointe.
- Entourer l'oasis d'une couronne de lierre puis,
- Piquer à gauche dans l'épaisseur de l'oasis la feuille d'aralia.
- Piquer à droite la feuille d'aspidistra qui reposera sur la planche.

- Placer la bougie au centre après l'avoir montée sur pique-brochettes.
- Piquer des morceaux de bois blanchi le long de la feuille d'aspidistra ainsi que de part et d'autre de l'oasis.
- Placer les ornithogales :
 - Le premier dans le prolongement de la feuille d'aspidistra, dans l'épaisseur de l'oasis à droite
 - Le deuxième un peu plus court, à sa gauche, à l'avant
 - Le troisième, encore plus court, à la gauche de l'oasis
 - Le quatrième sera placé à l'angle gauche arrière
 - Le cinquième viendra en profondeur avant de l'oasis.
- Placer les roses
 - 2 seront piquées près des premières ornithogales
 - Les 3 dernières sur l'oasis, entre les autres ornithogales.
- On placera des petites branches de sapin autour de la bougie.
- On couvrira le reste de l'oasis avec des feuilles et fruits de lierre préalablement dorés à la bombe.



Idees Menus de Noël du cuisinier municipal

(pour 4 personnes)

Salmon sauce crème & ciboulette (saumon fumé)

Mélanger au fouet :

- 1 pot de crème fraîche de 25 cl
- de la ciboulette coupée finement
- le jus d'un citron
- sel et poivre

Présentation dans un plat avec :

- Chiffonnade de salade (feuilles de salade coupées finement)
- des quartiers de tomate et un peu de persil
- des tranches de citron

Pintade aux fruits secs

- 1 pintade
- 150 grs de farce (achetée dans le commerce)
- 1 peu de cognac
- 25 grs de raisins secs
- 25 grs de figues
- 25 grs d'abricots

- Couper les fruits secs en petits morceaux, les mélanger à la farce avec un peu de cognac.
- Farcir la pintade avec cette préparation
- Cuisson au four ou en cocotte 1 h 15 à 1 h 30 (four moyen)
- Avant la fin de la cuisson, ajouter des fruits secs autour de la pintade

Vous pouvez servir ce plat avec des pommes de terre sautées ou une purée de céleri ou des carottes et plus simplement avec des pâtes fraîches.

Mœlleux au chocolat

(pour 10 personnes)

cuire la veille du repas

- 4 œufs
- 200 grs de sucre
- 125 grs de farine
- 75 grs de beurre
- 140 grs de chocolat à cuire
- le jus d'une orange
- 1 sachet de levure

- Allumer le four avant de commencer
- Mélanger les œufs et le sucre, ajouter la farine, la levure et bien battre
- Faire fondre le beurre avant d'y incorporer le chocolat coupé en morceaux
- Beurrer le moule
- Mélanger le tout et remplir le moule de cette pâte
- Faire cuire à four moyen 50 mn suivant l'épaisseur
- Vérifier la cuisson avec la lame d'un couteau
- Servir avec de la crème anglaise et des zestes d'orange

Histoire du Père Noël

L'origine du personnage du Père Noël semble remonter à Saint-Nicolas qui vécut au Vème et à la ville de Myre au sud de la Turquie actuelle. Cet évêque a su tenir tête à l'empire Romain. On lui prête plusieurs miracles. Le plus connu est certainement celui de la résurrection de trois enfants découpés et salés par un boucher anthropophage. Cette légende en a fait un protecteur des enfants. Son culte s'est répandu à travers l'Europe, notamment en Scandinavie et dans le nord, où il est assimilé au dieu Hellequin, vénéré par les Vikings et les Germains, qui venait juger les bons et les méchants au moment du solstice d'hiver. Saint Nicolas, aussi appelé Santa Klaus, restera populaire après la réforme protestante en Allemagne ou en Hollande. Ainsi les hollandais émigrés aux Etats-Unis emportèrent son culte avec eux.

En 1823, Clément CLARKE MOORE, pasteur, s'inspirant du personnage de Saint-Nicolas, publia un conte de Noël dénommé « A visit from St Nicholas » dans le journal Sentinel de New-York. Ce récit sera repris les années suivantes par les grands quotidiens américains puis traduit en plusieurs langues et diffusé à travers le monde.

Peu à peu, les traits du personnage ont évolué avant d'être fixé définitivement en 1931 par une campagne publicitaire de la firme Coca Cola dans le but d'en faire boire aux consommateurs, pendant l'hiver.

Le terme « Père Noël », plus laïc, apparaît au cours du XXème siècle en France.

Aujourd'hui, le personnage du Père Noël est universel. Les norvégiens, les danois et les finlandais, les ukrainiens et les canadiens se disputent sa maison. Dans le Pacifique, l'île Christmas revendique d'être sa résidence secondaire. La Turquie fait visiter les reliques de Saint Nicolas dans la région touristique d'Antalaya. Enfin, en France, en 1962, Jacques MARETTE, alors ministre des PTT créa à Libourne un service spécialement chargé d'assurer le secrétariat du Père Noël.

Ainsi chaque enfant sage est assuré d'avoir une réponse à sa lettre...



LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ou assainissement individuel)

La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 a rendu obligatoire la prise en charge, par les communes ou les collectivités, des contrôles des systèmes d'assainissement non collectif. Par ailleurs l'arrêté du 6 mai 1996 en a fixé les modalités du contrôle technique.

Les contrôles institués par la réglementation ont pour objet de vérifier que les ouvrages sont correctement **conçus, réalisés et entretenus**. Ils constituent une garantie pour la préservation de la qualité des milieux récepteurs. Ces compétences s'exercent dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif appelé plus couramment **SPANC**. Ce service est financièrement géré comme un service à caractère industriel et commercial, dans le cadre d'un budget annexe spécifique qui doit bien entendu être équilibré en **recettes** et en **dépenses**.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Brest métropole océane - Communauté Urbaine a été créé au 1er juillet 2005 sous forme d'une régie dotée d'une autonomie financière.

Dispositions Générales

Dans le cadre de ses compétences, le SPANC réalise trois types de contrôles qui correspondent aux contrôles obligatoires définis par la loi :

- **Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves**

Ce contrôle concerne l'ensemble des projets d'urbanisme situés sur des **parcelles non desservies par l'assainissement collectif** (Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire et Déclaration de Travaux modifiant la capacité de la maison) ainsi que les projets de modifications des installations existantes d'assainissement non collectif. Ce contrôle s'effectue sur la base d'une étude à la parcelle permettant de vérifier la faisabilité de l'assainissement justifiant la conception, l'implantation et le dimensionnement des ouvrages.

- **Contrôle de réalisation des installations neuves**

Ce contrôle concerne les dispositifs neufs mis en place suite à un permis de construire, à une déclaration de travaux modifiant la capacité ou encore à une modification des ouvrages d'assainissement. Il a pour objet de vérifier la bonne exécution des travaux conformément au projet validé lors du contrôle de conception.

- **Contrôle de fonctionnement des ouvrages existants**

Ce contrôle concerne les installations d'assainissement non collectif existantes. Le premier contrôle de fonctionnement



correspond au diagnostic des dispositifs. Le contrôle de fonctionnement sera ensuite réalisé tous les quatre ans. Il a pour objet de vérifier **le bon fonctionnement et le bon entretien** des différents ouvrages constituant le dispositif d'assainissement non collectif. Ce contrôle est réalisé par un prestataire privé qui est désigné à l'issue d'une procédure de marché public.

Dispositions Financières

Les prestations de contrôles assurées par le SPANC donnent lieu à la perception de redevances d'assainissement (non collectif) instituées et fixées chaque année par le conseil de communauté.

Opérations soumises à la Redevance	Montant (en €)
Contrôle de conception	103,50
Contrôle de réalisation	141,00
Contrôle de fonctionnement	25,60/an*

*Cette somme correspondant à un montant du contrôle de fonctionnement de 102,40 € qui est réalisé tous les quatre ans.

Ces redevances sont à la charge du propriétaire qui, dans le cadre du contrôle de fonctionnement, peut en répercuter le montant auprès de l'occupant des lieux.



Règlement

Le SPANC fait l'objet d'un règlement de service qui définit les conditions et les modalités auxquelles sont soumises les dispositifs non collectifs et qui sont situées sur le territoire de Brest métropole océane. En outre, le règlement détermine les relations entre les usagers du SPANC et ce dernier explicite notamment les obligations et responsabilités des propriétaires et des utilisateurs de ces dispositifs d'assainissement.

Le règlement prévoit notamment dans son article 13 l'obligation faite au vendeur lors d'une cession, de bien de fournir à l'acquéreur l'ensemble des bilans des contrôles effectués

ainsi qu'un bilan de contrôle de fonctionnement datant de moins de 6 mois. Il prévoit dans son article 27 l'application des pénalités financières édictées par le code de la Santé Publique équivalentes au doublement de la redevance de contrôle de fonctionnement.

En 2005, 4500 dispositifs environ étaient à contrôler sur l'ensemble de BMO

Nombre de contrôles réalisés dans le cadre du SPANC pour la période du **1er juillet 2005 au 31 décembre 2005.**

Type de contrôle	Nombre de contrôles réalisés
Contrôle diagnostic	601
Contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente de bien	49
Contrôle de conception :	
• Certificat d'urbanisme	10
• Permis de construire	41
• Déclarations de travaux	1
• Mise en conformité	2
Total	54
Contrôle de réalisation	37

Une filière d'assainissement est constituée par un ensemble de dispositifs réalisant les étapes suivantes :

1 La Collecte

Les eaux usées sont produites à différents endroits de la maison. Il faut d'abord les collecter pour pouvoir les traiter. Les eaux de pluies, ne doivent en aucun cas transiter par la filière d'assainissement. Elles doivent être évacuées séparément.

2 Le Traitement

L'eau est débarrassée des matières solides mais elle est encore fortement polluée. L'épuration de ces eaux est obtenue par infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable, grâce à l'action des micro-organismes qui y sont naturellement présents. Pour que votre système fonctionne durablement, le choix du type d'assainissement doit tenir compte des caractéristiques et contraintes de votre terrain. C'est pourquoi l'étude de sol est indispensable à la bonne connaissance de votre terrain et ce, à l'emplacement prévu de votre assainissement.

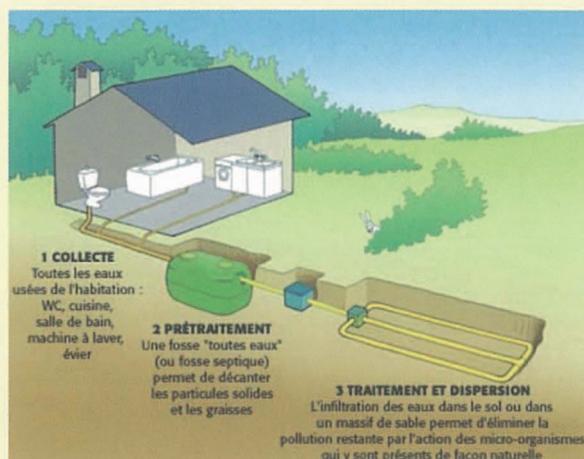
3 L'Évacuation

Les eaux ainsi traitées se dispersent par écoulement dans le sous-sol. Si cela n'est pas possible (Sol imperméable, ...), un rejet de surface peut être envisagé. Quand il n'y a pas d'exutoire, susceptible de recevoir les eaux traitées, d'autres solutions peuvent être envisagées mais sont soumises à dérogation préfectorale.

4 Exécution des travaux

Il est fortement déconseillé de terrasser lorsque le sol est détrempé. Le terrassement ne doit pas entraîner le compactage des terrains réservés au traitement des effluents. Les engins de terrassement devront exécuter la ou les fouille(s) en une seule passe, afin d'éviter ce compactage. La fosse toutes eaux et/ou le bac à graisse doivent être placés au plus près de l'habitation, c'est-à-dire à moins de 10 mètres pour la fosse et moins de 2 mètres pour le bac à graisse.

Les regards seront situés au niveau du sol superficiel et resteront accessibles pour faciliter l'entretien et le contrôle des installations. Pour assurer une oxygénation efficace du sol, les tuyaux d'épandage devront être enfouis au plus près de la surface. Le remblaiement doit tenir compte des tassements du sol afin d'éviter tout affaissement ultérieur. Un remblaiement maximum de 0,30 mètres de terre végétale suffit à protéger les tuyaux d'épandage.



5 Les Règles de base

La filière d'assainissement doit être implantée hors zone de circulation et de stationnement de tout véhicule et charges lourdes. Elle doit rester dépourvue de toutes cultures et de plantations arboricoles. Aucun revêtement imperméable à l'air et à l'eau ne doit recouvrir le système d'assainissement (Privilégiez l'engazonnement).

La zone d'épandage doit se situer à plus de :

- 5 mètres de l'habitation ;
- 3 mètres des limites de propriété ;
- 3 mètres de toutes plantations arboricoles ;
- 35 mètres de puits ou captages d'eau destinés à la consommation humaine

Inauguration de PRACOM

Lundi 20 novembre, a eu lieu l'inauguration du Pôle en Recherche Avancée en Communication (PRACOM) de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne en présence de Monsieur François GOULARD, ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, Pierre Maille, Président du Conseil Général, François CUILLANDRE, Président de Brest Métropole Océane, et Yves PAGES, Maire de Plouzané. Cet équipement conforte la place du Technopôle dans la recherche de pointe notamment en matière de Télécommunication.



A l'origine de PRACOM, se trouve la volonté de créer en France un centre de recherche de référence en matière de système de communication. Il a pour vocation de permettre une collaboration entre une institution publique de recherche, et l'industrie. Ainsi, ses équipes auront pour mission de mettre en œuvre des services innovants de l'informatique ambiante et de la mobilité.

Depuis une vingtaine d'années, les progrès techniques conduisent à de nouveaux modes de communication liés à Internet et à la rencontre entre l'informatique et les moyens de communication mobiles. Dans un futur proche, le développement des communications sans fil devra s'appuyer sur de nouvelles techniques. Ainsi, la miniaturisation et la capacité de traitement des puces électroniques pourront permet-

tre de les placer partout et de les configurer autour des personnes, créant alors une véritable « intelligence ambiante ». C'est dans ce domaine que se situeront les travaux de recherche de PRACOM.

Situé à Plouzané, dans la structure de recherche de l'ENST Bretagne, PRACOM a été créé avec le soutien de l'Etat, de l'Europe, du Groupe des Ecoles de Communication, des Conseils Régional et Général et de Brest Métropole Océane.

PRACOM est un pôle unique dans le paysage de la recherche française alliant une forte capacité de conception à une réelle maîtrise de la réalisation sur circuits intégrés, des concepts qu'il élabore. Les équipes de PRACOM sont constituées d'une cinquantaine de chercheurs confirmés, renommés et déjà récompensés par des prix prestigieux : médaille Ampère (1997), et Blondel (2001) de la SEE, la médaille IEEE Richard W Hamming (2003), le Grand Prix France Télécom de l'Académie des sciences (2003) et le prix Marconi (2005).

Les équipes de PRACOM disposent d'un budget de 75 k€, géré par la fondation Louis Leprince Ringuet, appartenant à la Fondation de France.

Avec PRACOM, Plouzané peut s'enorgueillir de disposer sur son territoire d'un outil de recherche de pointe dont les applications pratiques toucheront très vite à la vie quotidienne de chacun (téléphonie mobile, haut débit, bouquet de télévision).

Remise à Claude BERROU des insignes de la légion d'honneur, et inauguration de la place Alain GLAVIEUX

A la suite de l'inauguration de PRACOM, Monsieur François GOULARD a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Monsieur Claude BERROU, et Monsieur PAGES, Maire de PLOUZANE a inauguré la place Alain GLAVIEUX. Ces deux cérémonies ont permis de distinguer les deux co-inventeurs des turbocodes qui ont largement contribué au développement des communications numériques durant la dernière décennie. Leur action est à l'origine du projet du PRACOM.

Claude BERROU est né le 23 septembre 1951 à Penmarc'h. Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electronique et de Radioélectricité de Grenoble (ENSERG) en 1975, il a rejoint en 1978, le département d'électronique de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne. En 1990, il est nommé directeur d'Etudes, responsable scientifique de ce département.

Alain GLAVIEUX est né le 4 juillet 1949 à Paris. Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunication en 1978, il rejoint en 1979 l'ENSTB. Il contribue alors aux enseignements en traitement du signal et en théorie des communications avant d'être nommé Professeur en 1989, Responsable du Département Signal et communication en 1994, Responsable de la direction des Relations avec les Entreprise en 1998, directeur du laboratoire CNRS « Traitement Algorithmique et Matériel des Communications de l'Information et de la Connaissance », et directeur adjoint de l'ENSTB en 2003. Il décède le 25 septembre 2004.

Ensemble, ils ont inventé les turbocodes en 1990/1991. Les premiers circuits intégrés et les premières publications sur les turbocodes sont réalisés en 1993. Leurs travaux seront récompensés notamment par le « Golden Jubilee Award for Technological Innovation » de la société IEEE en 1998, puis la médaille Richard W. Hamming et le Grand Prix France Telecom de l'Académie des Sciences en 2003.

Leur action commune est à l'origine du projet du PRACOM



Démocratie participative ou participation démocratique?

Il y a quelques semaines (à l'heure où est écrit cette tribune), la notion de « jury citoyen » faisait la une de l'actualité. Ce concept repose sur la notion de démocratie participative.

Qu'est ce que la « démocratie participative »? C'est une démocratie dans laquelle chacun, à tout moment, peut donner son avis sur la gestion des affaires publiques et influencer sur le processus décisionnel. Forum « citoyens » sur internet où s'expriment les desiderata des uns et des autres, conseil consultatifs de quartier ou jury tirés au sort pour évaluer les élus, tout cela peut s'apparenter à des formes de démocratie participative. Certaines de ces expériences sont intéressantes, mais toutes se heurtent au même écueil: seuls participent au débat un petit nombre de personnes, sur la base du volontariat ou du tirage au sort, et rien ne permet de vérifier leur représentativité et donc leur légitimité.

Ce concept est opposé à celui de démocratie représentative, dans lequel le corps électoral tout entier est réguliè-

ment appelé à élire, en son sein, des représentants qui forment des assemblées délibérantes (conseil municipal, général, régional, parlement...), lesquelles administrent librement et en conscience, pour la durée de leur mandat, la collectivité dont elles ont la charge. A l'issue de cette période, les électeurs, s'appuyant sur le bilan des sortants et les projets des différents candidats, décident de reconduire la même majorité ou de faire jouer l'alternance.

C'est ce modèle qui a permis à la démocratie de grandir, de s'affirmer et de perdurer dans de nombreux états malgré les crises et les situations difficiles. Mais la démocratie en France notamment est malade. Elle souffre d'indifférence et certains voient dans la démocratie participative un moyen de la régénérer.

Mais le « jury citoyen » outre qu'il rappelle quelques unes des périodes les plus noires de l'histoire, s'inscrit en parfaite contradiction avec le principe même de la démocratie représentative: en soumettant en permanence les élus à un jugement arbitraire, il paralyserait

complètement toute action publique, condamnant les élus à un populisme facile qui écarterait toute réforme ou mesure un peu difficile.

Mais y a-t-il à ce point un besoin de participation inassouvi? Au niveau municipal en particulier, vos élus sont proches de vous, parce qu'ils sont des plouzanéens comme vous. Vous nous croisez régulièrement dans votre voisinage, au travail, durant vos loisirs... Vous pouvez nous interpeller; nous poser des questions, ou nous soumettre des propositions. Mais vous pouvez aussi avoir envie de prendre un rôle plus actif dans la vie de la cité.

Alors si vous souhaitez participer activement à la vie démocratique, en vous appuyant sur des valeurs de liberté, de justice, de respect et de responsabilité, n'hésitez pas, prenez contact avec nous et rejoignez nous! Et choisissez la participation démocratique!

Les élus de la majorité municipale

Respect de la parole donnée

Si l'année 2007 est déterminante pour les Français, elle sera également particulièrement importante pour les Plouzanéens avec la préparation des échéances municipales.

Sur ce sujet, il est intéressant de faire un retour en arrière en relisant le Plouzané Magazine de juin 2001. Ce numéro relate les engagements des nouveaux élus : l'édito du Maire affirme que « l'équipe est au travail, privilégie l'écoute et le dialogue pour mieux recenser les besoins »... Quel manque de sincérité ! Le dialogue ? Un monologue ! L'écoute ? La sourde oreille ! Dans le même magazine, on peut lire dans la rubrique « vie de la cité » : « les

commissions municipales, (...) se réunissent strictement avant les conseils municipaux ». Dans la réalité, la vie de la cité est, heureusement, plus vivante et plus animée que certaines commissions ! La création d'une commission « Affaires sociales, emploi, insertion, développement économique » pouvait laisser imaginer un réel projet de travail. Malheureusement, il n'en est rien et nous attendons toujours !

Plus récemment, lors du dernier conseil municipal, le Maire s'est engagé à contacter l'ENSTB pour améliorer les conditions d'entraînement des jeunes footballeurs : à notre connaissance il ne se passe tou-

jours rien !

Quant au projet de crèche collective par opérateur privé, nous n'avons plus de nouvelles...

Vous l'aurez compris, nous attendons vivement le moment où chaque Plouzanéen pourra demander légitimement des comptes, en espérant davantage de respect que celui accordé aux membres de l'opposition au sein du conseil municipal.

Le Groupe des Elus Socialistes

Une politique très.....distante !

De nombreuses enquêtes menées à travers notre pays désignent la drogue, l'alcool et l'oisiveté comme les responsables majeurs de la délinquance des jeunes. A Plouzané, le tissu important de la vie associative intervient beaucoup dans l'occupation et les loisirs des jeunes. Nous pouvons avancer que, sans ce travail, le niveau de la délinquance constatée (bien sûr trop important), serait tout autre. Aussi, nous ne comprenons pas la politique de la majorité en place, qui refuse toute augmentation de subventions de fonctionnement aux associations, qui ne prend plus en compte les frais téléphoniques de certaines d'entre elles, qui fait payer une location pour la salle de Trémaidic, qui tergiverse

pour l'achat du complexe sportif de Lumina, qui enfin applique les conventions en cours, toujours de manière défavorable pour les clubs. Cette politique ne peut que conduire au découragement des bénévoles et à un relâchement dans leur travail. Oui, les mesures répressives sont indispensables en matière de délinquance. Mais une politique de proximité, tournée vers la jeunesse, plus généreuse, doit conduire, non pas à éradiquer la délinquance, mais à améliorer la situation. Le dossier pour la nouvelle implantation de l'enseigne commerciale de la Trinité, demeure dans le flou le plus complet. La majorité municipale semble davantage se préoccuper de l'accès au parking de cette grande surface et à

sa station service, qu'à celui des riverains et des élèves du groupe scolaire Anita Conti. Nous pensons qu'un tel projet méritait en effet un plan d'aménagement global incluant la zone commerciale, l'accès et les parkings des riverains, de la salle polyvalente, de la future crèche et du groupe scolaire après consultation des personnes concernées. Quand le voile se lèvera, ne sera-t-il pas trop tard pour répondre aux vœux des riverains et des usagers, pour une bonne circulation et une sécurité optimale dans cette zone.

Les élus d'une autre gauche pour l'avenir de Plouzané

DEMANDEZ LE PROGRAMME

AU CENTRE CULTUREL

Mercredi 20 décembre
Mercredi 3 janvier
Samedi 13 janvier

Jeudi 18 janvier
Samedi 20 janvier
Samedi 3 février

Jeudi 8 février
Mercredi 14 février
Samedi 24 février
Samedi 3 mars

Jeudi 8 mars
Samedi 10 mars

Contretemps : spectacle de Noël

Mairie – **service jeunesse** : **Ciné-junior** à 15h00
Mairie – **service culturel** : spectacle du Théâtre pour deux mains
«**Qu'est-ce qu'on fait là ?**» à 17h00 (dès 3 ans)

Mairie – CCAS : **Ciné-séniors** à 14h00
Ecole de Musique : audition à 18h00
Mairie – **service culturel** : spectacle de la compagnie PINOC'H
«**Mais je suis un ours !**» à 17h00 (dès 5 ans)

Mairie – CCAS : **Ciné-séniors** à 14h00
Mairie – **service jeunesse** : **Ciné-junior** à 15h00
Mairie – **service jeunesse** : **Ciné-junior** à 15h00
Mairie – **service culturel** : spectacle de la compagnie La Puce à l'Oreille
«**Tékimoi**» à 17h00 (dès 3 ans)

Mairie – CCAS : **Ciné-séniors** à 14h00
Ecole de Musique : audition à 18h00



AU CENTRE SOCIAL DU BOURG

Samedi 13 janvier
Dimanche 14 janvier
Mardi 17 janvier
Dimanche 21 janvier
Samedi 27 janvier
Samedi 3 février
Vendredi 9 février
Samedi 10 février
Dimanche 4 mars
Samedi 10 mars
Vendredi 16 mars

Théâtre sur cour : repas
APDD : Assemblée Générale
ALAPAGE : galette des rois
Officiers Mariniers : Assemblée Générale
FNACA : Galette des Rois
APEL Ste Anne : Soirée
Club Féminin : Repas du club
OPEP : repas
V.C.P. : repas
OPEP : repas commission Pays de Galle
Secours Catholique : réunion et repas

A LA SALLE DE TREMAIDIC

Vendredi 22 décembre
Dimanche 7 janvier
Samedi 13 janvier
Dimanche 21 janvier
Du samedi 27 janvier
Au dimanche 28 janvier
Samedi 3 février
Dimanche 11 février
Dimanche 18 février
Samedi 24 février
Mercredi 28 février
Jeudi 1er mars
Samedi 3 mars

Concert de Noël de l'école de Musique à 20h30
Vœux de la Municipalité
PAC FOOT : loto
APE DU BOURG : Concert Les Goristes

Comité des Fêtes des écoles libres : Vins et Gastronomie
APE Eric Tabarly : Repas
Paroisse : Kig-ha-farz
A.L.P. : Foire aux puces
A.L.P. : loto
Club des Ajoncs d'Or : concours de Dominos
Club des Ajoncs d'Or : concours de belote
Contretemps : Soirée dansante

Dimanche 4 mars
Mardi 6 mars
Samedi 10 mars
Dimanche 11 mars
Vendredi 16 mars
Samedi 17 mars
Dimanche 18 mars
Du lundi 19 mars
Au vendredi 23 mars
Samedi 24 mars
Dimanche 25 mars
Du lundi 26 mars
Au vendredi 30 mars

Unisson : radio crochet
Skol al Louarn : Fest-noz
PAC MAC : repas du club
Kroas Saliou Bouge : Repas
APE Ecole du Bourg : loto
Officiers Mariniers : repas
Club des Ajoncs d'Or : Thé dansant

Ti Ar Bugelig : Bourse aux vêtements
APE Anita Conti : repas
APE Coat Edern : loto

Club Féminin : bourse aux vêtements

ET AUSSI ...

Vendredi 22 décembre
Vendredi 12 janvier
Dimanche 14 janvier
Dimanche 18 février
Dimanche 4 mars
Vendredi 9 mars
Samedi 17 mars
Lundi 19 mars

Association **Ti Ar Bugelig** : Spectacle de Noël à la Salle Polyvalente de la Trinité
A petits pas : galette des rois au Centre Social de Kerallan
PAC-MAC : pot de début d'année au Fort du Dellec
Secours Populaire : Thé dansant à la salle polyvalente de la Trinité
Chorale Iroise : concert au Foyer Laïque
Secours Populaire : braderie
OPEP : Ceili à la Salle Polyvalente de la Trinité
FNACA : Commémoration Cessez-le-feu en Algérie au monument aux morts